

Jarre



La jarre est complète. Elle est de forme cylindrique. Sa paroi est bombée, l'épaule est arrondie, le col est étranglé et le bord est évasé et surmonté d'un sommet bombé. La paroi est fuselée vers la base, qui est droite et haute; le fond interne est bombé, alors que le dessous est plat. La jarre est pourvue de deux anses verticales, de section ovale et fuselée vers le bas; leur extrémité supérieure est appuyée sur le col, alors que leur extrémité inférieure est rabattue vers le bas et appuyée sur la paroi. Les extrémités inférieures des anses sont aplaties et de forme ovale. Le corps est rouge et bien cuit; toute la surface interne de la jarre, de même que son sommet et son tiers supérieur externe, incluant les anses, est couverte d'une glaçure épaisse incolore qui présente des mouchetures de couleur brun foncé et jaune. Il y a des coulisses de glaçure sur la paroi externe. ; Aucun, sinon les particules de couleur jaune dans la glaçure incolore.

Numéro d'accession 2018.10.791

Date 1890 c

Matériaux céramique, terre cuite grossière du Nord-est de l'Angleterre

Dimensions 12,6 x 14,094 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0791

Photo de René Bouchard